



2023

Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs

Dévoilement du rapport  
et conférence de presse  
14 h (HE), le jeudi 9 novembre 2023

La séance commencera sous peu.



# Bienvenue au dévoilement du rapport ETP 2023 et à la conférence de presse

**2023**  
Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs



**Sandra Svoboda**  
Spécialiste des affaires  
publiques  
Bureau régional des  
Grands Lacs





# Report Release and News Conference 2 p.m. ET, Thursday, November 9, 2023

2023

Third Triennial  
Assessment  
of Progress  
on Great Lakes  
Water Quality

We will begin shortly.

**Listen In:**

- Original Audio (Interpretation off)
- English
- French

Mute Original Audio

Diffusion  
bilingue

# Comment obtenir le rapport ETP

- [Disponible pour téléchargement à : IJC.org/2023-TAP-Report](https://www.ijc.org/2023-TAP-Report)

Troisième évaluation triennale des progrès réalisés pour améliorer la qualité de l'eau dans les Grands Lacs 2023



La troisième évaluation triennale des progrès de la Commission mixte internationale (CMI), édition 2023, relative à la qualité de l'eau des Grands Lacs a de nouveau été réalisée par le gouvernement fédéral dans le cadre de l'Accord canado-américain relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, lequel accord vise à assainir les Grands Lacs.

2023

Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs

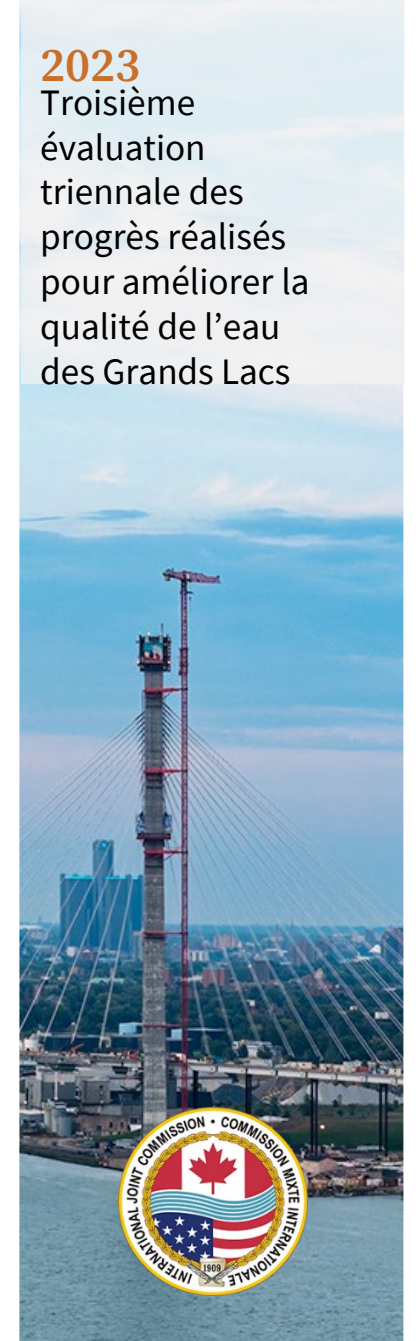


# Programme

---

- Mise en contexte de la Commission mixte internationale
- Mandats découlant de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs
- Recommandations du plan d'action 2023
- Séance de questions
- L'événement sera enregistré et mis à disposition.

**2023**  
Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs

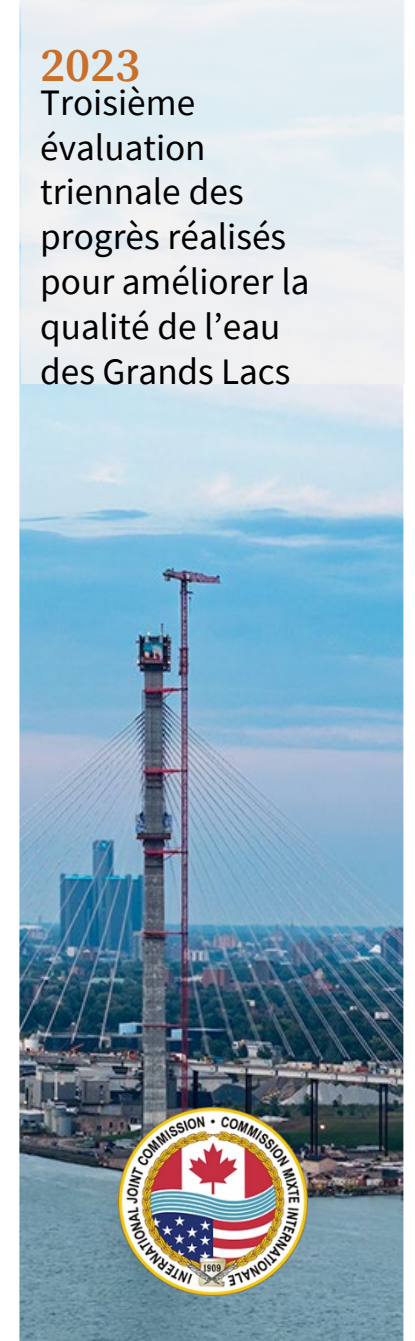


# Comment participer... à l'événement d'aujourd'hui, et par la suite?

- En cours de séance, posez vos questions dans la FAQ de Zoom.
- Diffusion parallèle sur :
  - la page Facebook de la CMI
  - la chaîne YouTube de la CMI
  - le site Web de la CMI - [ijc.org/fr](http://ijc.org/fr)
- Envoyez-nous vos questions par courriel à : [TAP-ETP@ijc.org](mailto:TAP-ETP@ijc.org)
- Communiquez avec nous!



**2023**  
Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs



# Les commissaires de la CMI



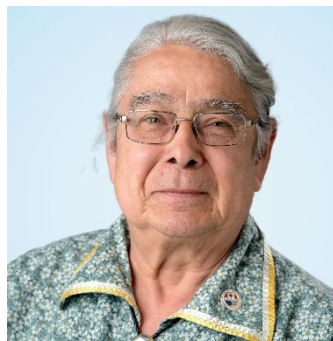
**Gerald Acker**  
Coprésident pour  
les États-Unis



**Robert Sisson**  
Commissaire américain



**Lance Yohe**  
Commissaire américain

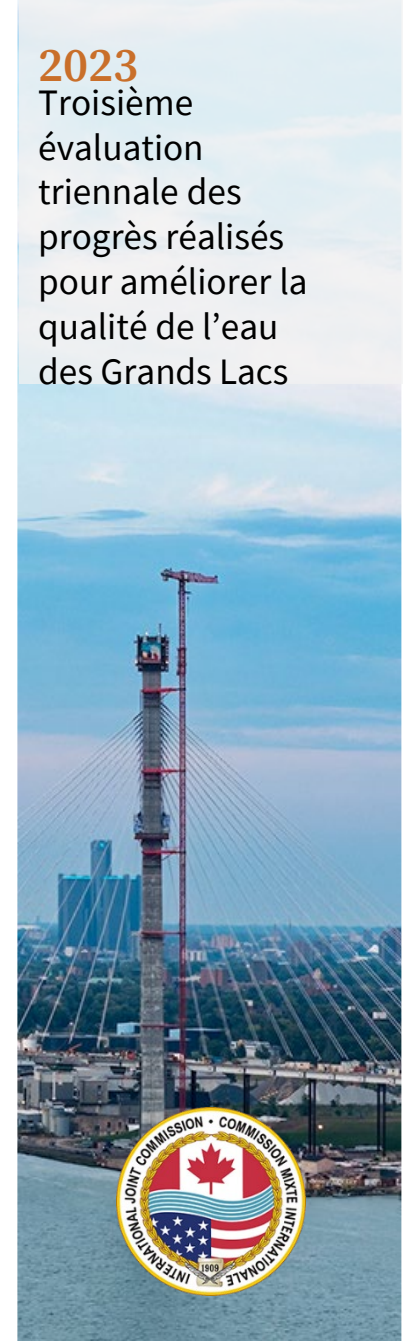


**Henry Lickers**  
Commissaire canadien



**Merrell-Ann Phare**  
Commissaire canadienne

**2023**  
Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs



# Recommandations

2023  
Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs

1



La Commission recommande que les Parties collaborent avec les instances de gouvernance des Premières Nations, des Métis et des tribus considérées en tant que partenaires actifs dans le processus d'examen de l'Accord des Parties et dans tout processus subséquent visant à modifier l'Accord.

2



La Commission recommande que les Parties — en collaboration avec tous les ordres de gouvernement, les autorités régionales des bassins et, s'il y a lieu, d'autres parties prenantes — adoptent des mesures de la performance et des processus d'évaluation transparents et responsables, aux fins d'inclusion dans chacun des plans d'action et d'aménagement panlacustres de l'annexe 2, au fur et à mesure de leur élaboration.

3



Elle recommande que les Parties adhèrent et participent activement à la démarche collaborative du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs en vue d'élaborer un plan scientifique décennal pour les Grands Lacs.

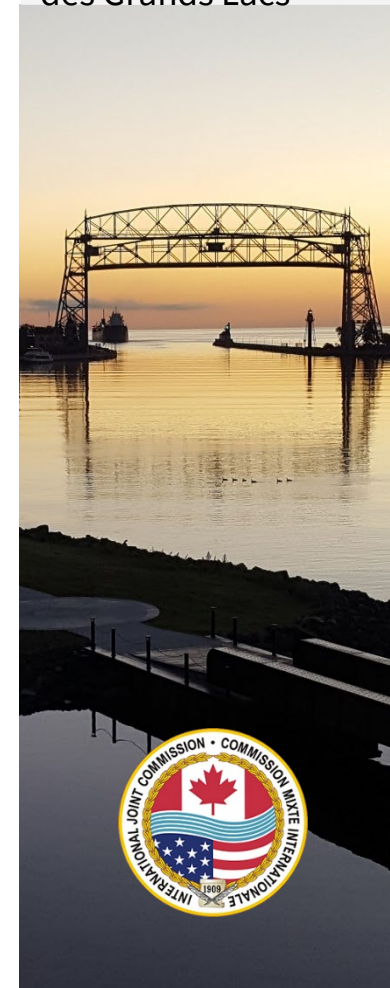




# Le commissaire Gerald Acker

Le travail que reflète ce rapport a débuté il y a plus de 50 ans, quand a été signé l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

2023  
Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs



# La commission mixte internationale

2023  
Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs



# L'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs

2023  
Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs

## Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs

*Protocole amendant l'Accord de 1978 entre le Canada et les États-Unis d'Amérique  
relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, tel qu'il a été modifié  
le 16 octobre 1983 et le 18 novembre 1987  
Signé le 7 septembre 2012  
Entré en vigueur le 12 février 2013*



Canada



Établi en 1972



Dernière mise à jour: 2012

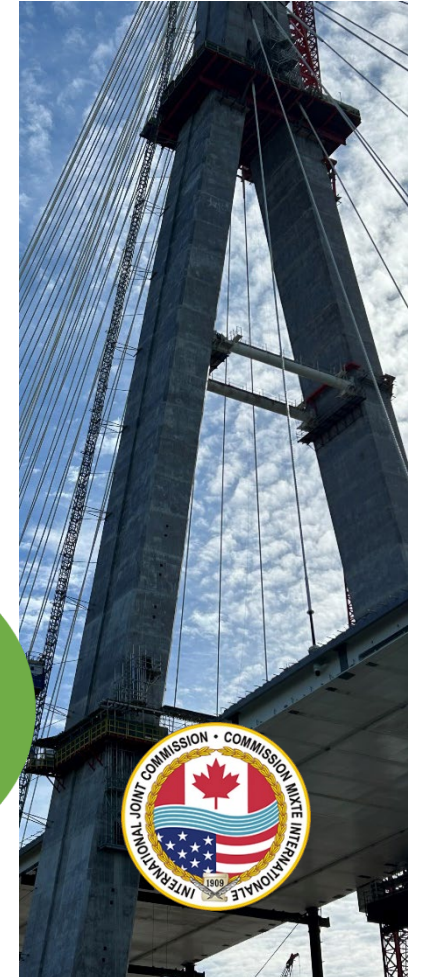


# Le Bureau régional des Grands Lacs de la CMI

2023  
Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs



Et personnel



# Accessible à : [www.ijc.org/fr/2023-ETP-Rapport](http://www.ijc.org/fr/2023-ETP-Rapport)







**2023**  
Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs



# Section 3.3 de l'ETP

## LE POINT SUR LES PROGRÈS :

Atteinte des objectifs de l'Accord en matière de qualité de l'eau

ACCORD RELATIF À LA QUALITÉ DE L'EAU DANS LES GRANDS LACS OBJECTIFS GÉNÉRAUX									
									
Fournir une source d'eau potable saine, de haute qualité	Permettre la baignade et d'autres activités récréatives sans restriction due à des préoccupations environnementales quant à la qualité	Permettre la consommation par les humains de poissons et d'espèces sauvages sans restriction due à la contamination par des polluants nocifs							
									
Être à l'abri des polluants en des quantités ou dans des concentrations qui pourraient être nocives pour la santé humaine, la faune ou les organismes aquatiques du fait d'une exposition directe ou indirecte dans le cadre de la chaîne alimentaire	Contribuer à la santé et à la productivité des terres humides et des autres habitats afin d'assurer la viabilité des espèces indigènes	Être dénuée d'éléments nutritifs entrant directement ou indirectement dans les eaux du fait d'une activité humaine dans des quantités favorisant la croissance d'algues et de cyanobactéries qui interfèrent avec la santé de l'écosystème aquatique ou l'utilisation humaine de l'écosystème							
									
Être à l'abri de l'introduction et de la propagation d'espèces aquatiques envahissantes et d'espèces terrestres envahissantes qui nuisent à sa qualité	Être à l'abri des effets nocifs des eaux souterraines contaminées	Être dénuée d'autres substances, de matériaux ou d'atteintes qui pourraient avoir des répercussions négatives sur son intégrité chimique, physique ou biologique							
ANNEXES									
<b>1</b>	SECTEURS PRÉOCCUPANTS	<b>2</b>	AMÉNAGEMENT PANLACUSTRE	<b>3</b>	PRODUITS CHIMIQUES SOURCES DE PRÉOCCUPATIONS MUTUELLES	<b>4</b>	ÉLÉMENTS NUTRITIFS	<b>5</b>	REJETS PROVENANT DES BATEAUX
<b>6</b>	ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES	<b>7</b>	HABITATS ET ESPÈCES	<b>8</b>	Eaux SOUTERRAINES	<b>9</b>	RÉPERCUSSIONS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	<b>10</b>	SCIENCE

2023  
Troisième évaluation triennale des progrès réalisés pour améliorer la qualité de l'eau des Grands Lacs



# Recommandations

2023  
Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs

1



La Commission recommande que les Parties collaborent avec les instances de gouvernance des Premières Nations, des Métis et des tribus considérées en tant que partenaires actifs dans le processus d'examen de l'Accord des Parties et dans tout processus subséquent visant à modifier l'Accord.

2



La Commission recommande que les Parties — en collaboration avec tous les ordres de gouvernement, les autorités régionales des bassins et, s'il y a lieu, d'autres parties prenantes — adoptent des mesures de la performance et des processus d'évaluation transparents et responsables, aux fins d'inclusion dans chacun des plans d'action et d'aménagement panlacustres de l'annexe 2, au fur et à mesure de leur élaboration.

3



Elle recommande que les Parties adhèrent et participent activement à la démarche collaborative du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs en vue d'élaborer un plan scientifique décennal pour les Grands Lacs.



# Le commissaire Lance Yohe

2023  
Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs



La Commission recommande que les Parties collaborent avec les instances de gouvernance des Premières Nations, des Métis et des tribus, prises comme partenaires actifs de plein titre dans le processus d'examen de l'Accord des Parties et dans tout processus subséquent en vue de modifier l'Accord.





# Les savoirs écologiques traditionnels

Nous parlons aussi de savoirs autochtones... et nous avons déterminé dans quelle mesure les deux gouvernements nationaux pourraient élaborer davantage de politiques et de programmes plus pertinents sur le plan culturel aux termes de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

2023  
Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs



## Le commissaire Rob Sisson



La Commission recommande que les Parties — en collaboration avec tous les ordres de gouvernement, les autorités régionales des bassins hydrographiques et, s'il y a lieu, d'autres parties prenantes — élaborent des objectifs communs, applicables à l'échelle des bassins hydrographiques et qui soient évolutifs sur le plan de la résilience climatique, ainsi que des mesures de la performance et des processus d'évaluation transparents et responsables, aux fins d'inclusion dans chacun des plans d'action et d'aménagement panlacustres de l'annexe 2, au fur et à mesure de leur élaboration.



# La résilience climatique

Cette recommandation invite Ottawa et Washington à maintenir leurs engagements en matière d'investissements et de ressources afin d'appuyer la coordination entre les divers ordres de gouvernement et ainsi à favoriser la résilience et l'adaptation aux changements climatiques.



# La commissaire Merrell-Ann Phare

2023  
Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs



La Commission recommande que les Parties appuient le processus de collaboration du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs et y participent activement afin d'élaborer un plan scientifique décennal pour les Grands Lacs.



# Recommandations

2023  
Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs

1



La Commission recommande que les Parties collaborent avec les instances de gouvernance des Premières Nations, des Métis et des tribus considérées en tant que partenaires actifs dans le processus d'examen de l'Accord des Parties et dans tout processus subséquent visant à modifier l'Accord.

2



La Commission recommande que les Parties — en collaboration avec tous les ordres de gouvernement, les autorités régionales des bassins et, s'il y a lieu, d'autres parties prenantes — adoptent des mesures de la performance et des processus d'évaluation transparents et responsables, aux fins d'inclusion dans chacun des plans d'action et d'aménagement panlacustres de l'annexe 2, au fur et à mesure de leur élaboration.

3



Elle recommande que les Parties adhèrent et participent activement à la démarche collaborative du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs en vue d'élaborer un plan scientifique décennal pour les Grands Lacs.



# La Stratégie scientifique des Grands Lacs

Les connaissances que permettra d'obtenir un plan scientifique décennal aideront à déterminer les menaces qui pèsent sur les écosystèmes et les collectivités de la région des Grands Lacs, à nous en protéger, à nous en relever, à les prédire et à les éviter.

**2023**  
Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs



# Heather Stirratt, directrice du BRGL

2023  
Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs

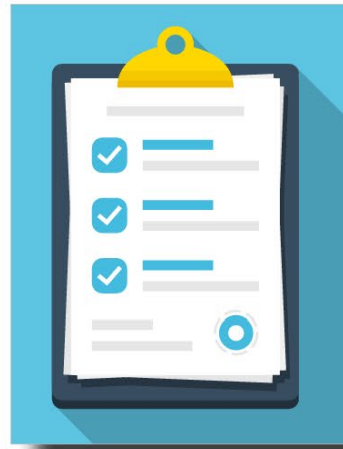
## ÉVALUATION TRIENNALE DES PROGRÈS DE LA CMI



Commentaire sur  
le statut et  
les tendances



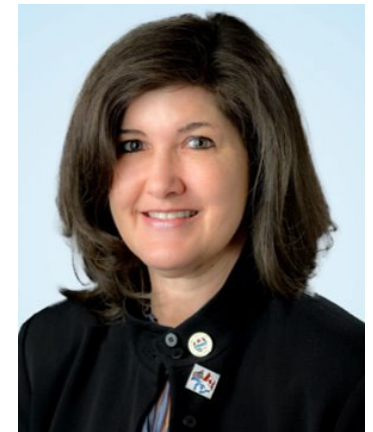
Examiner,  
et recueillir  
et résumer  
commentaires  
du public



Évaluer comment  
les mesures  
atteignent  
les objectifs de  
l'accord



Rapport triennal  
d'évaluation  
des progrès de  
la CMI

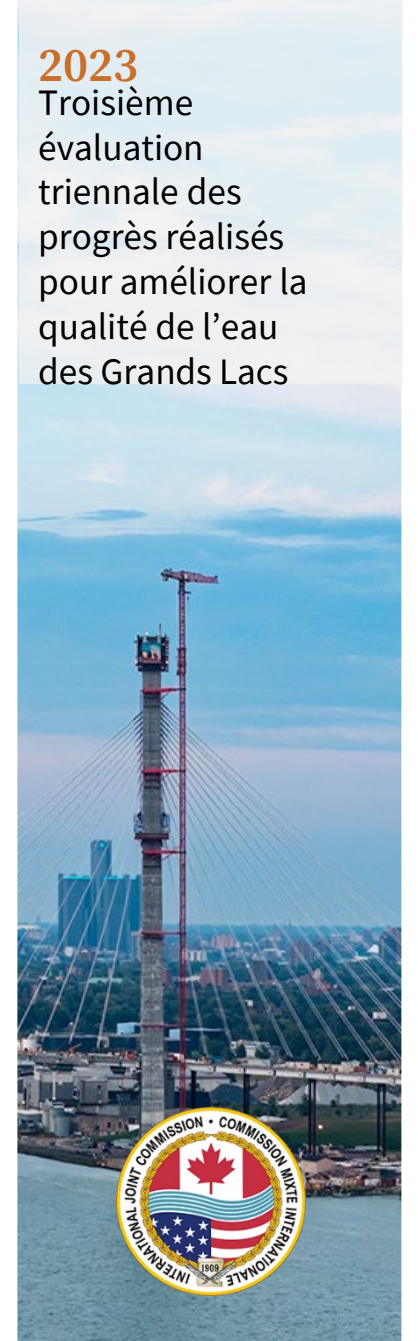


# Séance de questions

---

- En cours de séance, inscrivez vos questions dans la FAQ de Zoom.
- Inscrivez votre question dans la section des commentaires de la page Facebook de l'événement
- Après l'événement, envoyez vos questions par courriel à : [TAP-ETP@ijc.org](mailto:TAP-ETP@ijc.org)

**2023**  
Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs





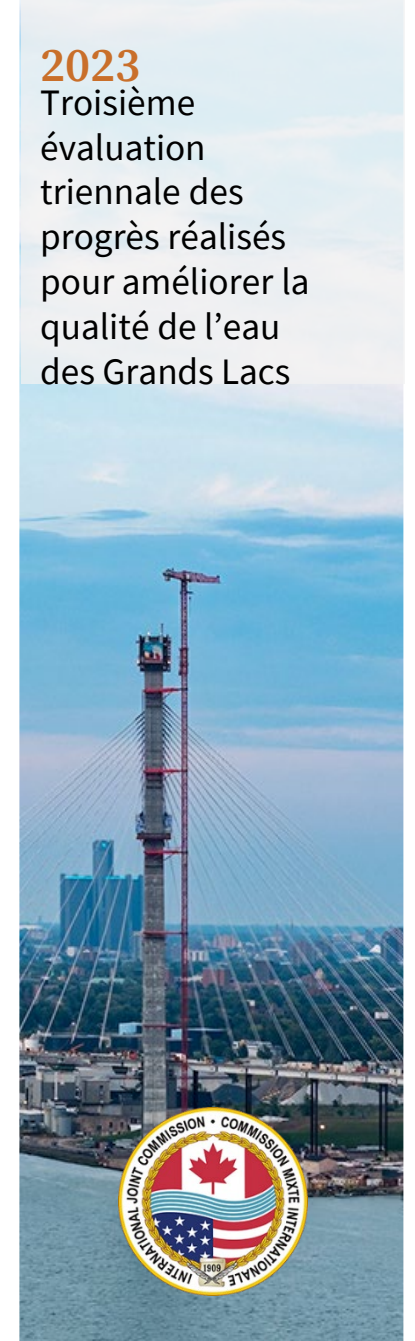
# Conclusion

---



- Bulletin Eaux partagées

**2023**  
Troisième  
évaluation  
triennale des  
progrès réalisés  
pour améliorer la  
qualité de l'eau  
des Grands Lacs



The broadcast has ended.